

Ruvigny (Aube). Le Pré aux Chevaux

Claire Pesenti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/10873>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012
Pagination : 211-212
ISBN : 978-2-271-07555-0
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Claire Pesenti, « Ruvigny (Aube). Le Pré aux Chevaux » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 42 | 2012, mis en ligne le 05 juin 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/10873>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

Ruvigny (Aube). Le Pré aux Chevaux

Claire Pesenti

- 1 Le Pré aux Chevaux, bordé par le canal de Baires au nord et par la rue de la Barse au sud, est situé au cœur d'une commune proche de la ville de Troyes. Une surveillance de travaux et une première fouille préventive avaient confirmé une occupation autour du XIII^e et du XIV^e s., caractérisée par trois fonds de cabane associés à des trous de poteau ainsi que par des structures de stockage et organisée au sein de fossés parcellaires. Une nouvelle fouille prescrite sur les parcelles environnantes sur un peu plus de 4 300 m² a mis au jour, après une première occupation à l'époque protohistorique, matérialisée par des structures en creux, une occupation du Moyen Âge. Plusieurs petits fossés orientés SO-NE illustrent peut-être un premier réseau parcellaire. Un large fossé quadrangulaire de 52 m de long sur 42 m de large délimite une première zone d'habitat et de stockage. Il est bordé par un nouveau fossé qui se développe au-delà de l'emprise de la fouille au NO. Ce site fossoyé est installé parallèlement à la rue de la Barse, dans la partie ouest de l'emprise de fouille, ce qui suppose que cet axe de communication était déjà présent à cette époque. Le nord de l'emprise de fouille est marqué par plusieurs bâtiments sur poteaux dont la destination reste indéterminée : grenier ? habitat ?
- 2 Un second espace clos a été observé dans la partie est de l'emprise de fouille. Il renferme, d'une part, de nombreux trous de poteau dont l'organisation reste encore mal définie, d'autre part, des silos dont certains se recourent et, enfin, une fosse profonde.
- 3 Au sud de l'emprise, la densité des vestiges s'atténue. On retrouve un fossé qui marque un angle droit, orienté NO-SE et SO-NE. Il se caractérise par une ouverture et par l'absence de structures à l'intérieur. Cet enclos peut avoir été destiné au bétail. Des fosses, parfois profondes, et des trous de poteau épars ont été également reconnus. On note enfin la présence d'une grande fosse au SO de l'emprise, qui pourrait être apparentée à un fond de cabane.
- 4 À la fin du XIV^e s., voire au début du XV^e s., le site est abandonné. Il est à nouveau occupé au cours de l'époque moderne et les populations s'installent principalement en bordure de l'actuelle rue de la Barse. De nombreux bâtiments sont construits. La fouille a mis au jour des fondations de murs en pierre calcaire et en craie ainsi que des plots ou des piles. Leur facture, leur étroitesse et leur situation géographique laissent supposer la présence

d'élévations en terre et en bois. Les plots fondés devaient accueillir des poteaux en bois dessinant à la fois un espace ouvert et un plan au sol rectangulaire. Un tronçon de voie orienté SO-NE a été découvert dans la partie est de l'emprise. Les ornières, visibles à l'intérieur d'un petit niveau de cailloutis et espacées de 1,22 m à 1,50 m, mesurent environ 15 m de longueur sur une largeur comprise entre 0,10 et 0,20 m. Le mobilier archéologique, retrouvé en abondance à la surface de cette structure, est chronologiquement hétérogène. Bien que le *terminus post quem* n'ait pu être apporté, la matérialisation de ce chemin sur le cadastre napoléonien de 1832 montre une utilisation encore à cette époque. Il permettait de rejoindre la Grande Rue de Ruvigny (aujourd'hui, rue de la Barse). Enfin, il faut signaler qu'au milieu du XIX^e s. les bâtiments semblent avoir été détruits dans leur intégralité. On présume que les parcelles ont été à nouveau dévolues aux cultures.

Ruvigny, le Pré aux Chevaux, plan général des structures.



© Éveha, 2011

INDEX

Année de l'opération : 2011